



La Communication NonViolente à l'école ... vous en rêvez ? Vous pouvez y contribuer concrètement, en faisant un don.

Nous avons besoin de vous ! La mission CNV éducation est en péril, à un moment crucial.

L'ACNV ne peut plus, à partir d'avril, soutenir financièrement cette mission, qui oeuvre pour faire connaître l'intérêt de la CNV à l'école, avec, pour objectif, que tous les personnels de l'Education Nationale puissent se former à la CNV en formation initiale et continue.

Les 4 axes d'action de la mission CNV et éducation :

- 1) augmenter la visibilité de la CNV sur la scène éducative française, auprès des institutions* et dans les médias
- 2) développer des formations spécifiques CNV en milieu scolaire
- 3) rassembler les expériences de CNV existant déjà dans les établissements scolaires et les faire connaître, mettre en lien les personnes, accompagner les initiatives et les projets
- 4) trouver des financements pour soutenir les projets CNV dans les écoles

* Nos avancées avec le ministère de l'Education Nationale :

- septembre 2011, 1er rendez vous au ministère de l'Education Nationale
- avril 2012, le projet «Développer le bien vivre ensemble, avec la CNV, pour prévenir le harcèlement», fait partie des 6 projets sur 60, sélectionnés dans l'appel à projet pour la prévention du harcèlement, du ministère de l'éducation nationale et du fonds d'expérimentation pour la jeunesse
- septembre 2012, rencontre au cabinet du ministre de l'EN, avec une conseillère en charge du climat scolaire
- depuis septembre 2012, collaboration avec la délégation ministérielle chargée de la prévention et la lutte contre la violence scolaire, qui voit l'intérêt de la CNV pour une qualité de climat scolaire

Pour soutenir la CNV à l'école : un don mensuel régulier nous permet de continuer ces actions, qui nécessitent de s'inscrire sur du long terme.

L'ACNV étant une association d'intérêt général, vous recevrez un reçu et vous pourrez déduire de vos impôts 66 % de votre don.

Don mensuel	5 €	10 €	25 €	50 €	100 €
coût réel après déduction fiscale	1,70 €	3,40 €	8,50 €	17 €	34 €	

Quel que soit le montant de votre don, c'est du soutien pour la CNV à l'école : 1000 personnes qui donnent 5 € par mois, permettent 5000 € par mois pour continuer des actions de coordination et dans les écoles.

Coordonnées bancaires pour un virement régulier :

Banque : la Nef
Domiciliation : Crédit Coopératif – 102, bld de Magenta – CS60019 – 75479 Paris Cedex 10
Numéro de compte : 41020028078 EUR
BIC : CCOPFRPPXXX
IBAN : FR76 4255 9000 0341 0200 2807 834

Si vous souhaitez recevoir un reçu pour déduction fiscale, pensez à envoyer vos coordonnées (nom et adresse) à l'ACNV.

SI vous préférez faire un don ponctuel, vous pouvez :

- envoyer un chèque à l'ACNV Association pour la Communication NonViolente 154 rue Pelleport 75020 Paris
- ou utiliser le paiement en ligne sur le site de l'ACNV cnvfrance.fr Contact mail : acnvfrance@gmail.com